

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408939500

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne** : 09/04/2024

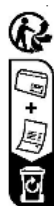
**Support de parution** : Le Progrès

**Département de parution** : Rhône

2024RJ0473 - Par jugement du 03/04/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société Tomate Academie - 918 382 391 RCS Lyon - SAS - 7 rue Rober et Reynier La Coursive d'entreprises 69190 SAINT-FONS - organisation de tous évènements public, privé ou associatif - liquidateur judiciaire : la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 LYON Cedex 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 19/02/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

**Lien de l'annonce** : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progress/TOMATE-ACADEMIE-LIQUIDATION-JUDICIAIRE-PROCEDURE-SIMP.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et  
Judiciaires chez Le Progrès

**EBRA MEDIAS**  
**BOURGOGNE RHÔNE-ALPES**  
4 Rue Paul Monrochet  
69286 LYON CEDEX 02  
Capital 150.000€  
R.C.S. LYON 338 700 420